

3.5.143 - MONTEZ, DÉMONTEZ, UTILISEZ ET RÉALISEZ LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED - R408 (2 JOURS)

Objectif général

Optimisez la sécurité et la rentabilité de vos chantiers en acquérant toutes les clés réglementaires et pratiques pour réceptionner, vérifier au quotidien et maintenir vos échafaudages de moins de 24 mètres en toute confiance.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage).

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation et/ou montage)
- Lire et comprendre une notice technique (textes, plans et schémas)
- Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges

Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

Accessibles quel que soit votre niveau,
Directement opérationnelles en entreprise.

Durée : 14h

Public : Professionnel du secteur électrique chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des essais, des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse tension

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

Formateur.trice : Expert(e) du domaine reconnu par l'INRS

Effectif : 5 à 10 personnes

Suivi et évaluation :

- Acquis mesurés en entrée et en fin de formation. (grille de compétences INRS)
- Epreuve certificative
- Attestation de formation

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques interactifs
- Exercices pratiques
- Études de cas et exemples concrets

Modalité d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.



Pour plus d'informations



Séquence 1 :

Se situer et être acteur de la prévention des risques

Matin

- Le travail en hauteur et les enjeux de la prévention
- Les accidents de travail

La réglementation et la prévention :

- Les acteurs de la prévention :
- Communiquer - rendre compte
- Les situations dangereuses
- La protection collective et individuelle contre les chutes

Séquence 2 :

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Après-midi

- Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur.
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- Respecter les limites de charges
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Tenir compte de la Co-activité sur les chantiers

Séquence 3 :

Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

Matin

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

- Identifier les différents types d'échafaudages
- Identifier leur domaine d'utilisation
- Identifier les éléments d'un échafaudage
- Justifier le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage

Comprendre et exploiter une notice du fabricant

- Comprendre une notice du fabricant
- Exploiter une notice du fabricant

Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

- Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification
- Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages
- Exploiter le cahier des charges
- Prendre en compte l'environnement
- Identifier les risques et définir les mesures de prévention associées
- Etablir le bilan des charges
- Vérifier la résistance des appuis d'après la descente de charge
- Vérifier la conformité du système d'échafaudage
- Vérifier le bon montage de l'échafaudage selon la notice du fabricant

Séquence 4 :

Effectuer l'examen de l'ensemble de l'échafaudage

Après-midi

Effectuer l'examen de montage, d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation, de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage

- Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan d'installation.
- Vérifier l'implantation de l'échafaudage
- Vérifier l'ensemble de l'ouvrage (roues, montants, protections collectives, planchers...)
- Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages
- Vérifier l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité
- Vérifier la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments
- Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Notre centre de contact :
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES
formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES
formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE
formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR
formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pèbre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations